

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	D_ABBAYE STE MARIE	Numéro	751121
Adresse du site	13, avenue Boudon	Hauteur	R+9 (31.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/08/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/07/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 350°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 4.06m, 4.66m et 4.28m	Vis-à-vis (25m)	R+4, R+5, R+7 (25m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 350° < 4V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 350° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.88m		

### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 350°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout d'une nouvelle antenne
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

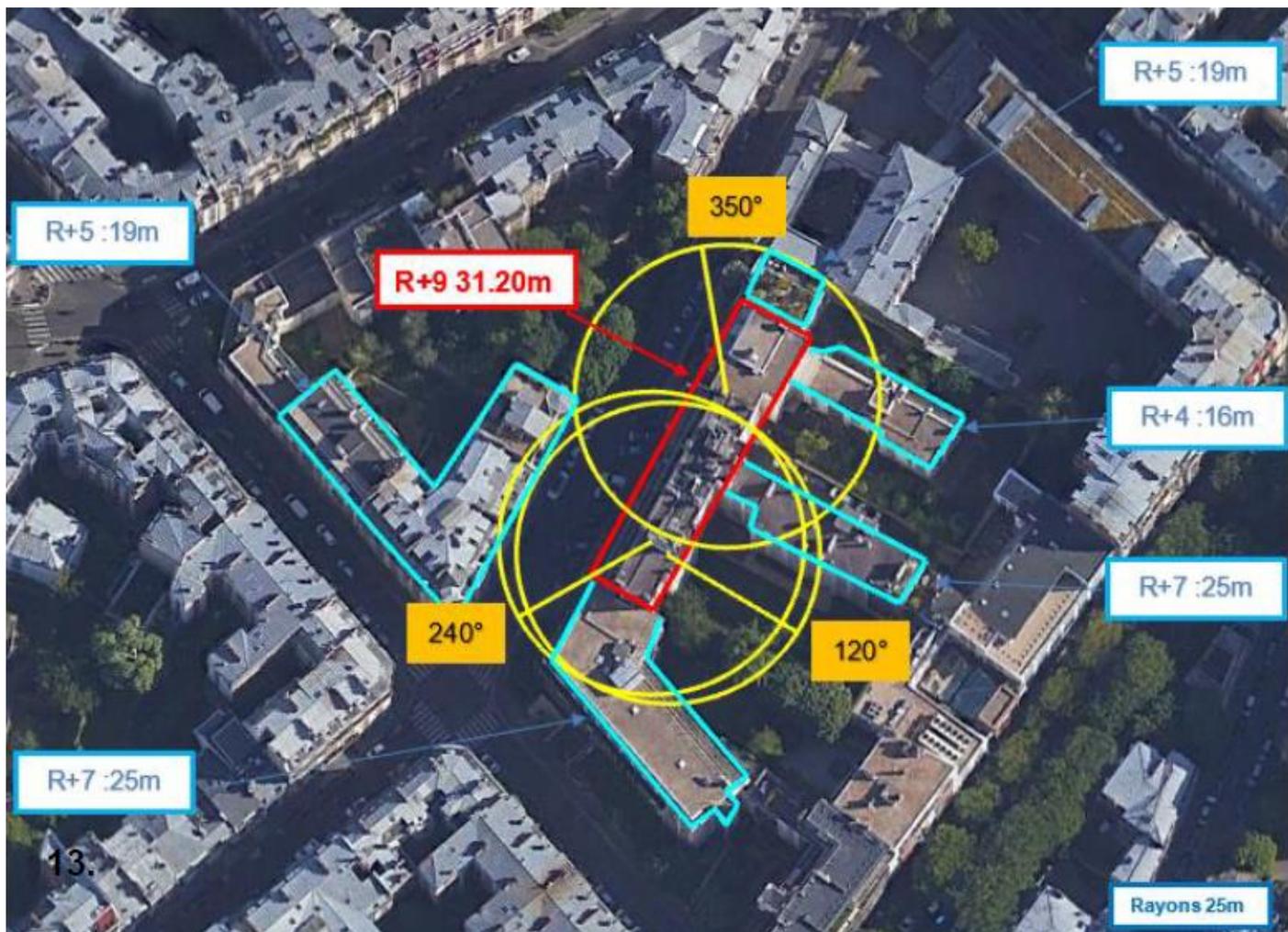
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRECHES DE FRANCE	47 AV THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS	28m	NON	95m	1.97V/m
E.E.PR LE COUR DU SOLEIL SECONDAIRE GENERAL	53 RUE JEAN DE LA FONTAINE 75016 PARIS	22m	NON	45m	2.01V/m
E.E.A PU LA FONTAINE ECOLE ELEMENTAIRE D'APPLICATION	41 BIS RUE LA FONTAINE 75016 PARIS	13m	NON	40m	0.11V/m
MADAME MERCEDES BALIGUAT AQUINO	19 RUE GEORGES SAND 75016 PARIS	19m	NON	85m	2.46V/m
CRECHES ET GARDERIES D'ENFANTS					

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 350°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
<b>Hauteur</b>	26.5 m	23.5 m	30.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 350°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	25.5 m	23.5 m	30.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### ii. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



#### iv. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



#### vi. Azimut 350°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

Inchangé

SANS MODIFICATION VISUEL

## Vue des Azimuts

120°

Azimut S0 :



240°

Azimut S1 :



350°

Azimut S2 :

